

Améliorer la traçabilité sanitaire des dispositifs médicaux implantables (DMI) et répondre à l'instruction DGOS/FP2 du 15 Juin 2015 en communiquant

N° 67

Introduction

J. Quenault, CH. Blancher, S. Benaïn, P. Meunier

Pharmacie Logipole Trousseau – CHR Tours – 37044 Tours Cedex

➤ Le 15 Juin 2015, une instruction DGOS/FP2 a été publiée afin de rappeler les enjeux et les obligations réglementaires en matière de traçabilité sanitaire. Plusieurs recommandations sont axées sur la formation, l'information. Cette instruction fait suite à une enquête nationale menée en 2014.

➤ **Objectif de notre questionnaire** : Identifier les défauts de connaissances du personnel de bloc pour améliorer le processus et l'exhaustivité de la traçabilité des DMI, et ainsi répondre à l'instruction.

Matériel et Méthode

- Réalisation d'une enquête dans 7 blocs opératoires via un questionnaire diffusé aux cadres, et personnels soignants sur :
 - ➔ La connaissance de l'instruction DGOS/FP2 du 15 Juin 2015,
 - ➔ la traçabilité dans le service,
 - ➔ la traçabilité patient,
 - ➔ la relation avec la pharmacie.

Service :
Fonction :

CHRU

Questionnaire

Dans le cadre de ma formation de Préparatrice en Pharmacie Hospitalière et pour valider mon module 8 « mater, transmettre et des informations, travailler en équipe, conseiller et encadrer des personnes », je mène une enquête sur la traçabilité sanitaire dans les services de soins.

La traçabilité

- Avez-vous connaissance de l'instruction DGOS/FP2 concernant les résultats de l'enquête nationale sur l'organisation de la traçabilité des DMI dans les établissements de santé ? Oui Non

La traçabilité et le service

- Y a-t-il un « référent traçabilité » dans votre service ? Oui Non
- Avez-vous été suffisamment formé à la traçabilité ? Oui Non
- Éprouvez-vous des difficultés lors de la traçabilité ? Oui Non
- Faites-vous des inventaires ? Régulièrement De temps en temps Jamais
- Connaissez-vous les Modes opératoires relatifs à la traçabilité ? Oui Non
- Connaissez-vous la procédure de conservation et élimination des DMI implantés ? Oui Non

La traçabilité et le patient

- Un document de traçabilité est destiné aux patients implantés :
 - En avez-vous connaissance ? Oui Non
 - Si oui, le donnez-vous au patient ? systématiquement parfois jamais
- Enregistrez-vous toutes les informations de traçabilité (dénomination, numéro de lot ou de série du DMI posé) dans le dossier médical des patients ? Oui Non

La traçabilité et la pharmacie

- Connaissez-vous l'organisation du circuit de DMI ? Oui Non
- Que pensez-vous de la communication avec le personnel de la pharmacie ?

• Savez-vous à qui vous adresser en cas de problème ou de demande d'information ? Oui Non

Si oui, précisez (nom ou numéro de poste) :

Merci pour vos réponses

REMARQUES :

A me retourner à la Pharmacie avant le 16 Février 2016

Joy QUENAULT étève PPH

Résultats

Trente-sept questionnaires ont été retournés (2 cadres de santé, 8 manipulateurs en radiologie, 13 infirmières de blocs et 14 infirmières.

Con... N Dif... N

- Aucun bloc interrogé n'a de « référent traçabilité » comme évoqué dans l'instruction
- 95% tracent l'information dans le dossier patient (de manière informatique et papier)
- 42% ne connaissent pas le circuit pharmaceutiques des DMI, et 73% savent à qui s'adresser à la pharmacie mais éprouvent des difficultés dans la réalisation de la traçabilité.

Discussion & Conclusion

- Malgré des informations transmises aux cadres de blocs opératoires, il est évident qu'il faut réussir à toucher directement le personnel pour échanger, former et informer.
- Des actions ont été mises en place rapidement (modification de l'annuaire téléphonique intranet de la pharmacie), d'autres vont demander un peu plus de temps comme l'organisation de réunion dans les blocs. Plus le personnel sera formé et informé, meilleure sera la traçabilité

